Séance ordinaire du Conseil municipal du 9 novembre 2020 à 19 h 30

PAUL GERMAIN
pgermain@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6239

JOEY LECKMAN
District 1 : Secteurs Bon Air, Canadiana et Domaine Laurentien
jleckman@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6301

PIER-LUC LAURIN
District 2 : Secteurs des Patriarches et Clos-Prévostois
plaurin@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6302

MICHEL MORIN
District 3 : Secteurs Lesage et Mozart
mmorin@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6303

MICHÈLE GUAY
District 4 : Secteurs Shawbridge et Montée Sainte-Thérèse
mguay@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6304

SARA DUPRAS
District 5 : Secteurs des Chansonniers, Brosseau et Joseph
sdupras@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6305

PIERRE DAIGNEAULT
District 6 : Secteurs des Lacs Écho, René et Renaud
pdaigneault@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6306

Ouverture de la séance

1.6 Dépôt de pétition

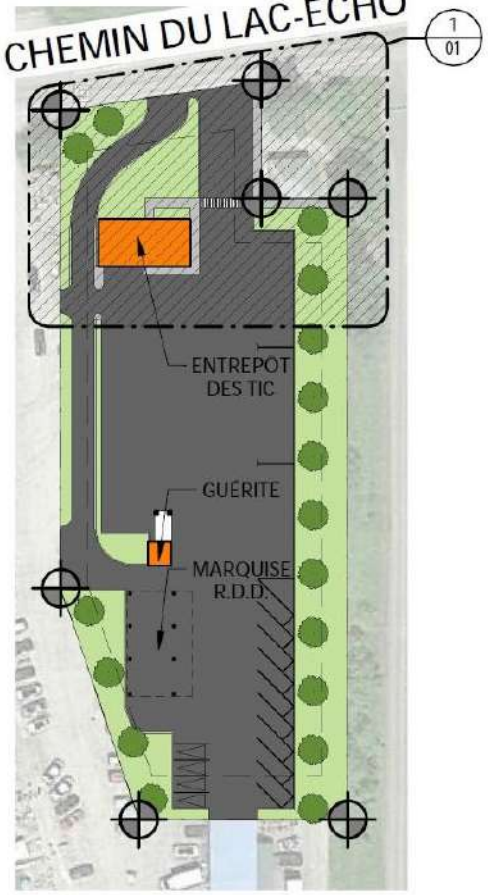

PLAN CLÉ
ÉCHELLE: 1 : 1000

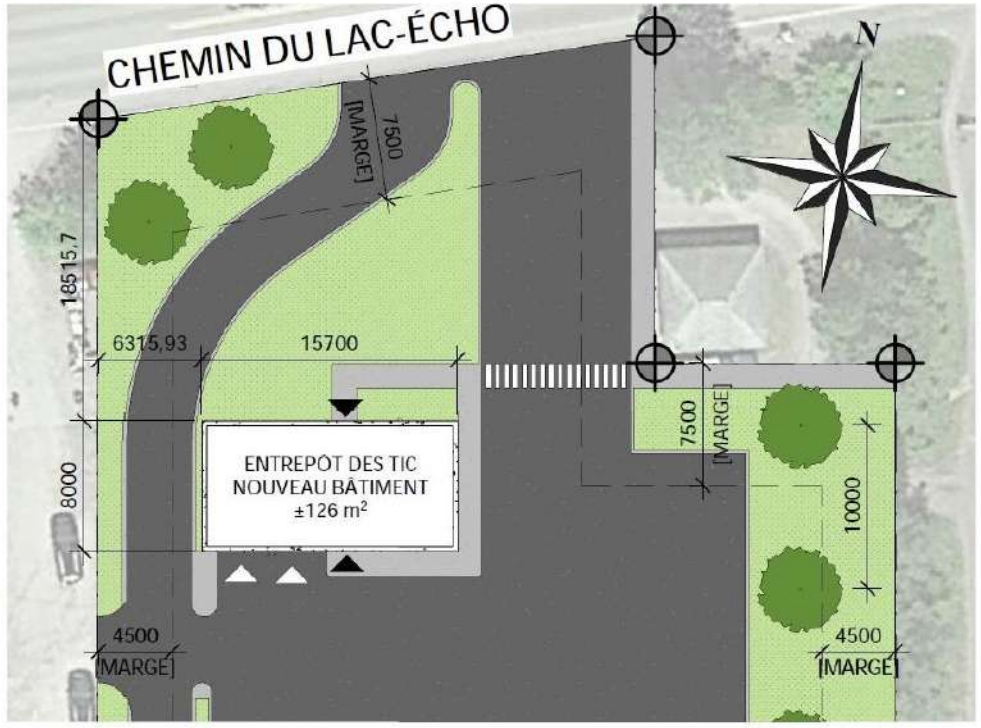

PLAN D'IMPLANTATION
ÉCHELLE: 1 : 360

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des affaires financières

2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 9 novembre 2020

Déboursés	
Numéro des chèques	Total des déboursés
53070 à 53274	1 446 184,93 $

Engagements	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
60441 à 60656	1 043 373,40 $

Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion règlementaire

3.1 Adoption – Second projet de Règlement numéro 601-70 amendant le Règlement de zonage numéro 601, tel que déjà amendé, afin d'autoriser des usages de la classe d'usage Commerce local (C2) et de la classe d'usage Commerce artériel (C3) dans la zone C-268, d'y édicter des dispositions particulières et une note relative à l'usage P1

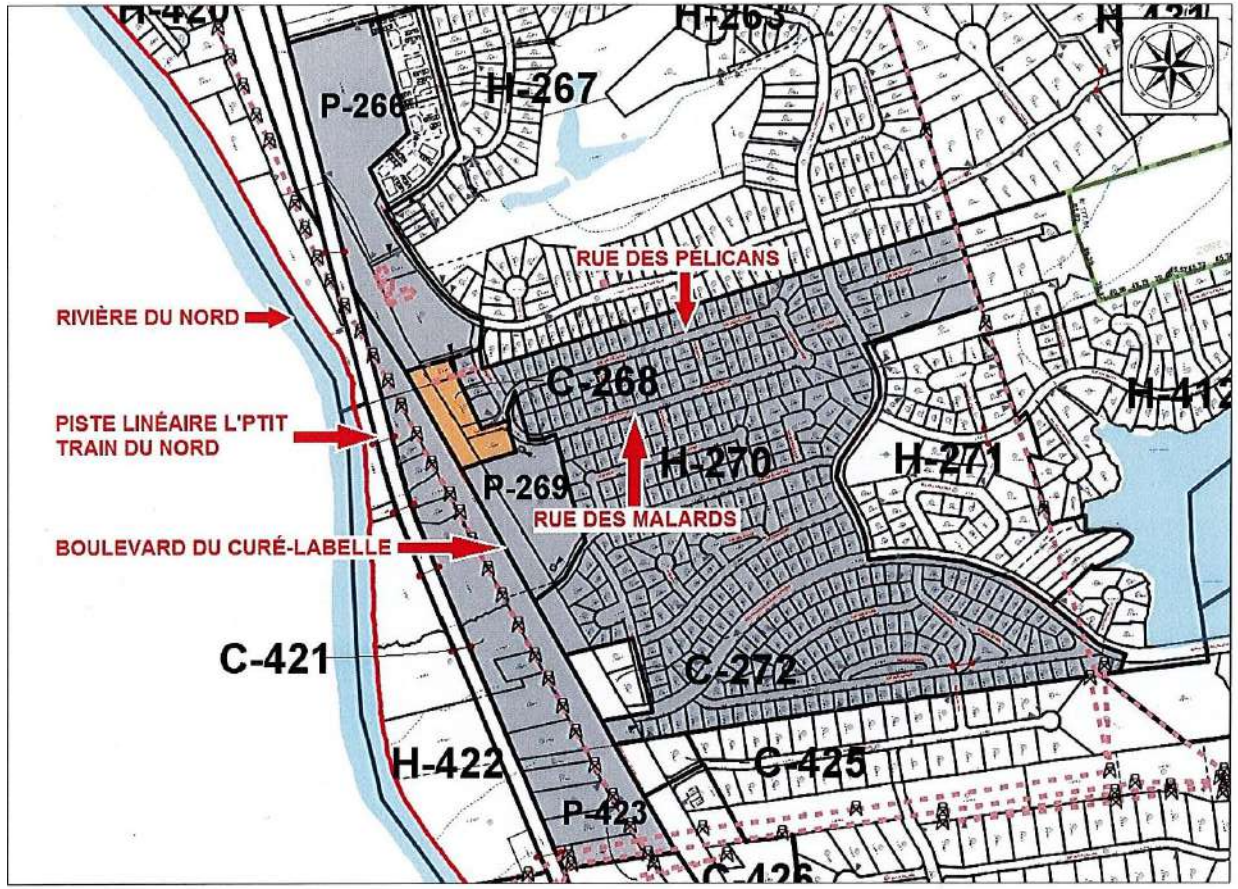

Ville de Prévost

Description

Projet de règlement numéro 601-70

Afin d'autoriser des usages de la classe d'usage Commerce local (C2) et de la classe d'usage Commerce artériel (C3) dans la zone C-268, d'y édicter des dispositions particulières et une note relative à l'usage P1

Zone visée : C-268

Zones contiguës :
P-266, P-269, H-270 et C-421

Légende

Zone visée

Zones contiguës

Annexe : 2	*Plan no :*
Échelle : Aucune	*Date :* 5 octobre 2020

Gestion règlementaire

3.2 Adoption – Règlement 709-1 abrogeant le Règlement 709 décrétant des travaux d'aqueduc et de pavage sur le chemin du Lac-Écho (tronçons 7 et 8) et autorisant un emprunt nécessaire à cette fin

- Le Règlement 709 autorisait une dépense total de 414 400 $, incluant un emprunt de 110 300 $, pour financer des travaux d'aqueduc et de pavage sur le chemin du Lac-Écho (tronçons 7 et 8).

- Les travaux ont plutôt été financés à même la subvention sur la *Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec* (TECQ). Le règlement 709 peut donc être abrogé pour annuler les montants non financés.

- Pendant l'état d'urgence sanitaire, la procédure de tenue de registre de demandes d'approbations référendaires par les personnes habiles à voter est remplacée par un processus à distance, lequel sera annoncé à la section « Tenue de registre » de la page « Avis publics » du site Internet.

Gestion règlementaire

3.3 Adoption – Règlement 779 relatif à la vente et à la fourniture de contenants, emballages et autres objets à usage unique ou individuel par certains commerçants

Entrée en vigueur (Article 27 du règlement)

- L'article 1, l'article 5 et le Chapitre VII entrent en vigueur le 1er avril 2021.
- Le chapitre III entre en vigueur le 1er septembre 2021.
- Les autres dispositions du règlement entrent en vigueur le 1er janvier 2022.

Gestion règlementaire

3.4 Adoption – Règlement 787 décrétant des travaux de réhabilitation de la rue Principale et de la rue Brunette et autorisant un emprunt de 3 090 000 $ nécessaire à cette fin

- Emprunt d'un montant de 3 090 000 $ sur une période de vingt (20) ans pour des dépenses prévues dans le cadre de travaux de réhabilitation de la rue Principale, de l'intersection de la route 117 à la rue du Châtelet et de l'intersection de la rue Brunette au 1050 rue Principale, la rue Brunette, à partir de l'intersection de la rue Principale jusqu'à l'emprise du Parc régional.

Gestion règlementaire

3.5 Adoption – Règlement 788 décrétant des dépenses en honoraires professionnels d'ingénieur, d'arpentage et de laboratoire en géotechnique et autorisant un emprunt de 325 000 $ nécessaire à cette fin

- Emprunt d'un montant de 325 000 $ sur une période de cinq (5) ans pour des dépenses en honoraires professionnels d'ingénieur, d'arpentage et de laboratoire en géotechnique dans le cadre de plusieurs projets prévus.

- Pendant l'état d'urgence sanitaire, la procédure de tenue de registre de demandes d'approbations référendaires par les personnes habiles à voter est remplacée par un processus à distance, lequel sera annoncé à la section « Tenue de registre » de la page « Avis publics » du site Internet.

Gestion règlementaire

3.6 Adoption – Règlement SQ-900-2010-25 amendant le règlement SQ-900-2010 « Stationnement et circulation », tel qu'amendé (Stationnement réservé à la Gare de Prévost et interdiction de stationnement sur la rue Filiatrault)

Quatre (4) espaces de stationnement au stationnement municipal numéro P15 « Stationnement rue de la Traverse » seront réservés pour les employés qui travaillent à la Gare de Prévost.

Il arrive souvent que ces employés, devant quitter pour des raisons reliées à leur travail (Caisse Desjardins, bureau de poste, etc.), n'aient plus accès à un stationnement lorsqu'ils reviennent à la Gare pour retourner au travail.

Interdiction de stationnement	
Nom de la rue	Duré et direction
Rue Filiatrault	Le samedi et le dimanche, entre 8 h 00 et 17 h 00, côté pair, sur toute la longueur

Gestion règlementaire

3.7 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 790 décrétant des travaux d'amélioration et de développement des infrastructures de mobilité durable dans le cadre du plan directeur de mobilité durable et un emprunt nécessaire à cette fin

- Emprunt d'un montant de 1 000 000 $ sur une période de vingt (20) ans pour des dépenses reliées à des travaux d'amélioration et de développement des infrastructures de mobilité durable

Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des affaires juridiques

4.1 Adoption – Calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2021

Date de la séance	Heure de la séance
Lundi, 18 janvier 2021	19 h 30
Lundi, 8 février 2021	19 h 30
Lundi, 8 mars 2021	19 h 30
Lundi, 12 avril 2021	19 h 30
Lundi, 10 mai 2021	19 h 30
Lundi, 14 juin 2021	19 h 30
Lundi, 12 juillet 2021	19 h 30
Lundi, 16 août 2021	19 h 30
Lundi, 13 septembre 2021	19 h 30
Mardi, 12 octobre 2021	19 h 30
Lundi, 15 novembre 2021	19 h 30
Lundi, 13 décembre 2021	19 h 30

Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.1 Tonte de gazon, entretien et lignage des terrains de soccer – Demande de prix TP-DP-2020-71 – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant avec taxes
Pelouse Santé inc.	**43 130,77 $**
Paysagement R.B.	50 194,84 $
Entretien paysager ALM	N'a pas soumissionné

Gestion des contrats

5.2 Fourniture d'enrobés bitumineux – Demande de prix TP-DP-2020-73 – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant avec taxes
Pavages Maska inc.	**37 970,49 $**
Carrière Uni-Jac inc.	N’a pas soumissionné
Pavage Multi-Pro inc.	N’a pas soumissionné

Gestion des contrats

5.3 Nettoyage et désinfection des dix (10) cellules et puits de pompage d'eau potable – Demande de prix TP-DP-2020-74 – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant avec taxes
Solutions EBL inc.	**42 876,47 $**
Nordikeau	N’a pas soumissionné
Dassyloi	N’a pas soumissionné

Gestion des contrats

5.4 Entretien annuel des génératrices – Demande de prix TP-DP-2020-75 – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant avec taxes
Drumco Énergie inc.	**44 305,10 $**
Wajax – Division Génératrice Drummond	46 790,23 $
Cummis Canada ULC	N'a pas soumissionné
Toromont Cat (Hewitt)	N'a pas soumissionné

Gestion des contrats

5.5 Détection de fuites – Demande de prix TP-DP-2020-76 – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant avec taxes
Les Services Pierre Goulet inc.	**52 422,24 $**
Gorl'eau inc.	67 786,26 $
Nordikeau	N'a pas soumissionné
VonRoll Hydro	N'a pas soumissionné

Gestion des contrats

5.6 Acquisition d'une caméra à imagerie thermique – Demande de prix INC-DP-2020-82 – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant avec taxes
Boivin & Gauvin inc.	**10 744,41 $**
Aréo-Feu Ltée	12 342,92 $
Équipements incendies CMP MAYER inc.	13 699,27 $

Gestion des contrats

5.7 Acquisition d'une pompe portative et ses équipements – Demande de prix INC-DP-2020-83 – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant avec taxes
Boivin & Gauvin inc.	11 549,24 $
Équipements incendies CMP MAYER inc.	**17 100,23 $**
Aréo-Feu Ltée	19 824,00 $

Gestion des contrats

5.8 Inspection télévisuelle et nettoyage des conduites sanitaires et pluviales – Demande de prix ING-DP-2020-84 – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant avec taxes
Can-Inspec inc.	**21 831,25 $**
Services Infraspec	30 303,73 $
Nordikeau	34 889,16 $

Gestion des contrats

5.9 Coûts reliés à l'installation d'une laveuse à habits de combat – Octroi de demandes de prix

Travaux d'électricité	
Soumissionnaires	**Montant avant taxes**
M. Bertrand et Poirier Électrique inc.	**2 000,00 $**
SDMK Électric entreprise d'électricité inc.	2 150,00 $

Travaux de plomberie	
Soumissionnaires	**Montant avant taxes**
Plomberie Danny Potvin	**2 160,00 $**
Plomberie Bissonnette	8 122,00 $

Travaux de menuiserie	
Soumissionnaires	**Montant avant taxes**
Les constructions Ménia	**3 982,70 $**
Les entreprises Marc Duguay	7 117,00 $

Gestion des contrats

5.9 Coûts reliés à l'installation d'une laveuse à habits de combat – Octroi de demandes de prix

Location d'un conteneur	
Soumissionnaires	**Montant avant taxes**
Groupe GT	**3 570,00 $**
Darcom innovations inc.	4 750,00 $

Travaux d'électricité – Raccordement électrique du conteneur	
Soumissionnaires	**Montant avant taxes**
M. Bertrand et Poirier Électrique inc.	**1 770,00 $**
SDMK Électric entreprise d'électricité inc.	1 100,00 $ (Non conforme)

Gestion des contrats

5.9 Coûts reliés à l'installation d'une laveuse à habits de combat – Octroi de demandes de prix

Inspection par caméra	
Soumissionnaires	**Montant avant taxes**
Plomberie Danny Potvin	**395,00 $**
Plomberie Bissonnette	427,00 $

Doseur à savon	
Soumissionnaires	**Montant avant taxes**
Écolab	**309,39 $**
SaniGear	1 484,00 $

Base de la laveuse	
Soumissionnaires	**Montant avant taxes**
Dalex Jacar Québec	**800,00 $**

Peinture	
Soumissionnaires	**Montant avant taxes**
Travaux réalisés par les pompiers	**1 500,00 $ (équivalent)**

Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.18 Fourniture de pierre concassée – Appel d'offres public TP-SP-2020-72 – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant avec taxes – Avec transport (Montant corrigé)	Montant avec taxes – Sans transport (Montant corrigé)
Carrière Laurentiennes, div. Carrières Uni-Jac inc.	**251 122,99 $**	**160 171,80 $**
Lafarge Canada inc.	298 818,51 $ (298 818,53 $)	194 125,16 $ (194 297,63 $)

Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.19 Étude géotechnique par sondages rue de la Station – Demande de prix ING-DP-2020-86 – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant avec taxes
DEC Enviro inc.	**15 176,70 $**
Solmatech inc.	17 821,13 $
Groupe ABS	N'a pas soumissionné

Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion de l’urbanisme

10.2 Demande de dérogation mineure numéro DM-2020-0073 visant une garçonnière dans une habitation – Propriété sise sur la rue Brière (Lot 2 226 488 du cadastre du Québec)

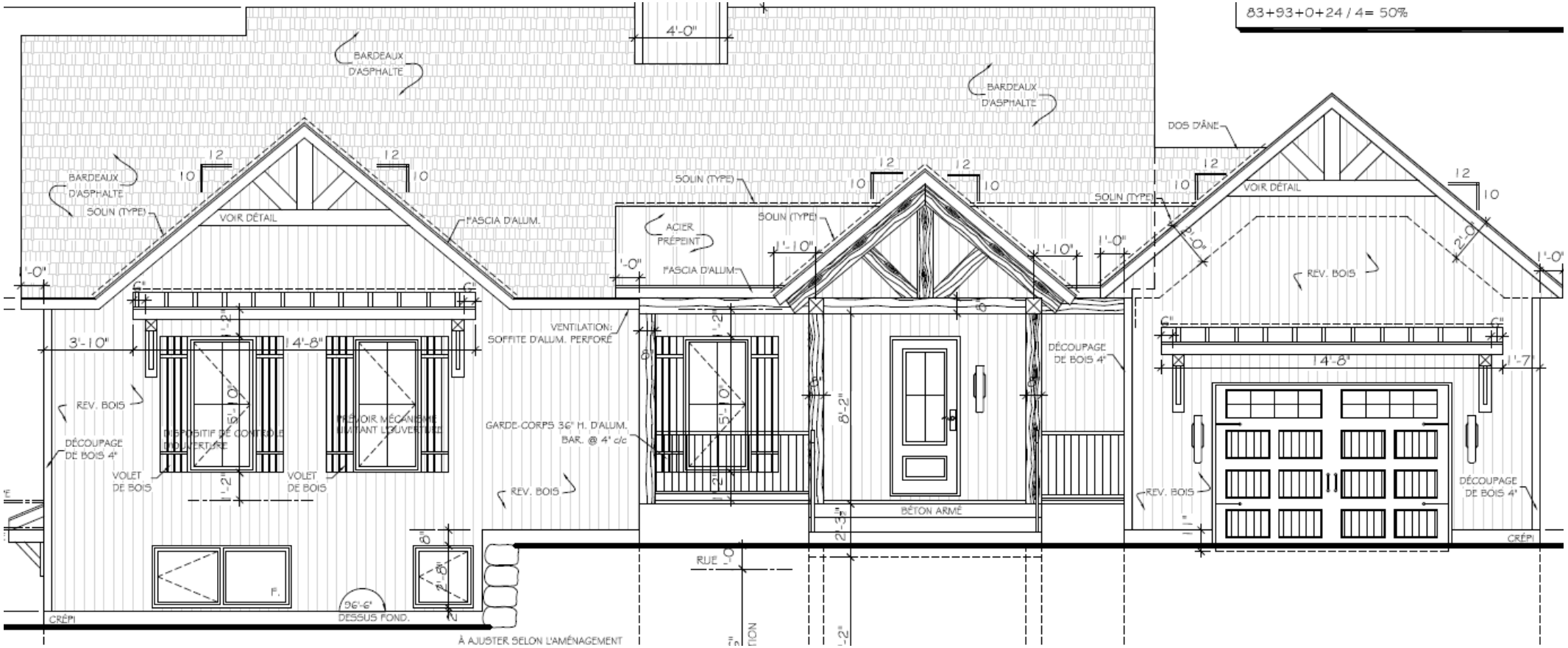

Gestion de l’urbanisme

10.3 Demande de dérogation mineure numéro DM-2020-0074 visant la bande de protection riveraine liée à un milieu humide – Propriété sise au 1134, rue Lavallée (Lot 2 532 243 du cadastre du Québec)

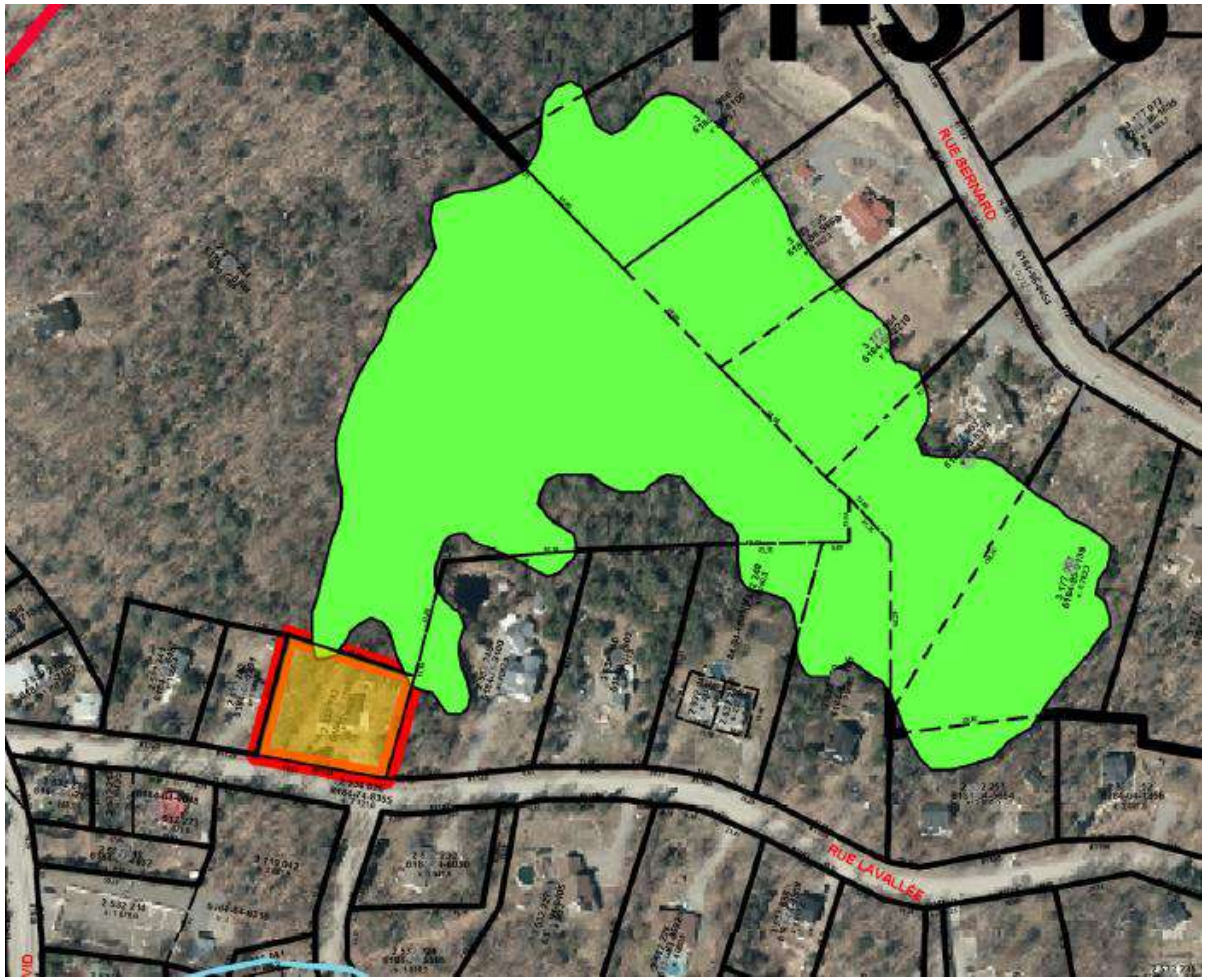

Gestion de l’urbanisme

10.4 Demande de dérogation mineure numéro DM-2020-0076 visant l’implantation d’une remise et d’un pavillon de jardin – Propriété sise au 950, montée Sainte-Thérèse (Lot 6 195 271 du cadastre du Québec)

LA FORME EN ''L'' DU PAVILLON DE JARDIN ET DU CABANON EST UNE INSPIRATION DES VOLUMES DE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE. LES MATÉRIAUX PROPOSÉS POUR CETTE CONSTRUCTION SONT LES MÊMES PROPOSÉS POUR LA RÉSIDENCE PRINCIPALE, AFIN QUE LES 2 BÂTIMENTS SOIENT HOMOGÈNES.

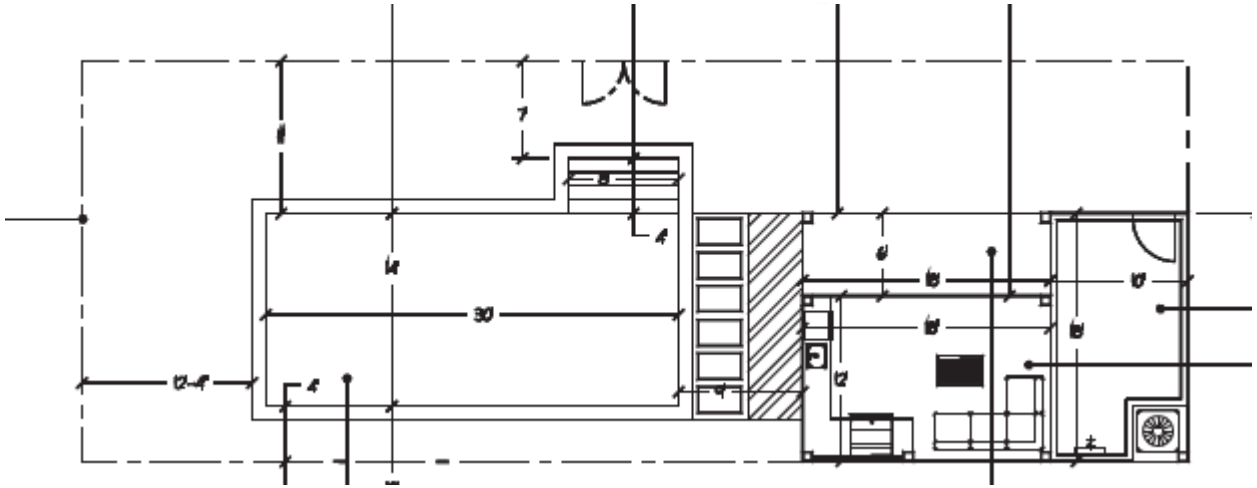

Gestion de l’urbanisme

10.5 Demande de PIIA numéro 2020-0075 visant une nouvelle habitation et un muret de soutènement – Propriété sise au 571, rue Marcotte (Lot 2 225 460 du cadastre du Québec)

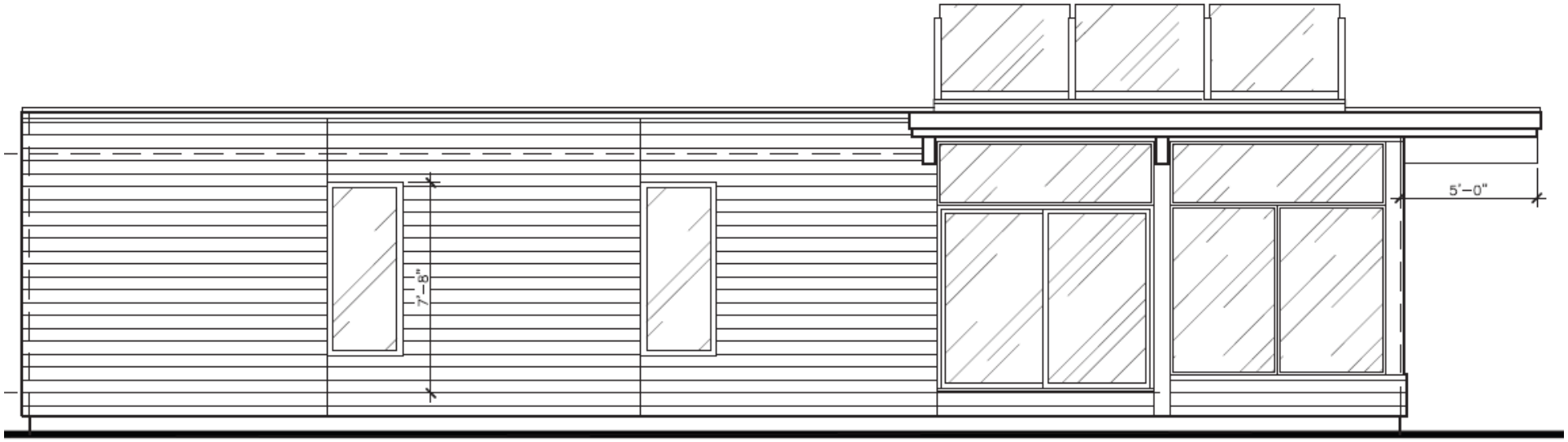

ÉLÉVATION GAUCHE

Gestion de l’urbanisme

10.6 Demande de PIIA numéro 2020-0077 visant le nouvel affichage commercial – Propriété (local commercial) sise au 2797, boulevard du Curé-Labelle (Lot 5 705 145 du cadastre du Québec)

sushi shop

Gestion de l’urbanisme

10.7 Demande de PIIA numéro 2020-0078 visant l’implantation d’un abri automobile attenant à la résidence – Propriété sise au 881, rue Hotte (Lot 2 225 571 du cadastre du Québec)

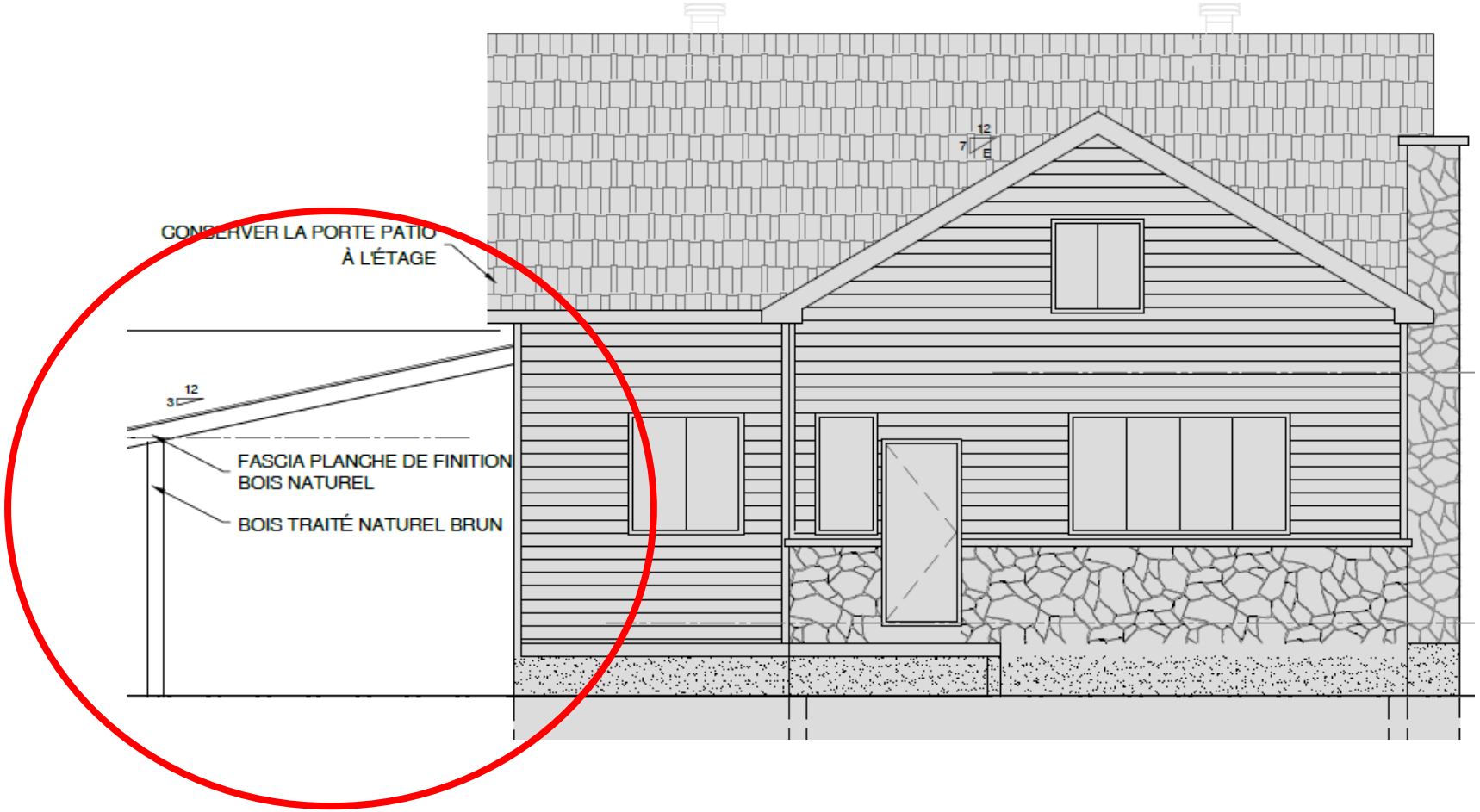

Gestion de l'urbanisme

10.8 Demande de PIIA numéro 2020-0079 visant la construction d'un patio en cour arrière – Propriété sise au 1163, rue du Clos-du-Soleil (Lot 5 686 832 du cadastre du Québec)

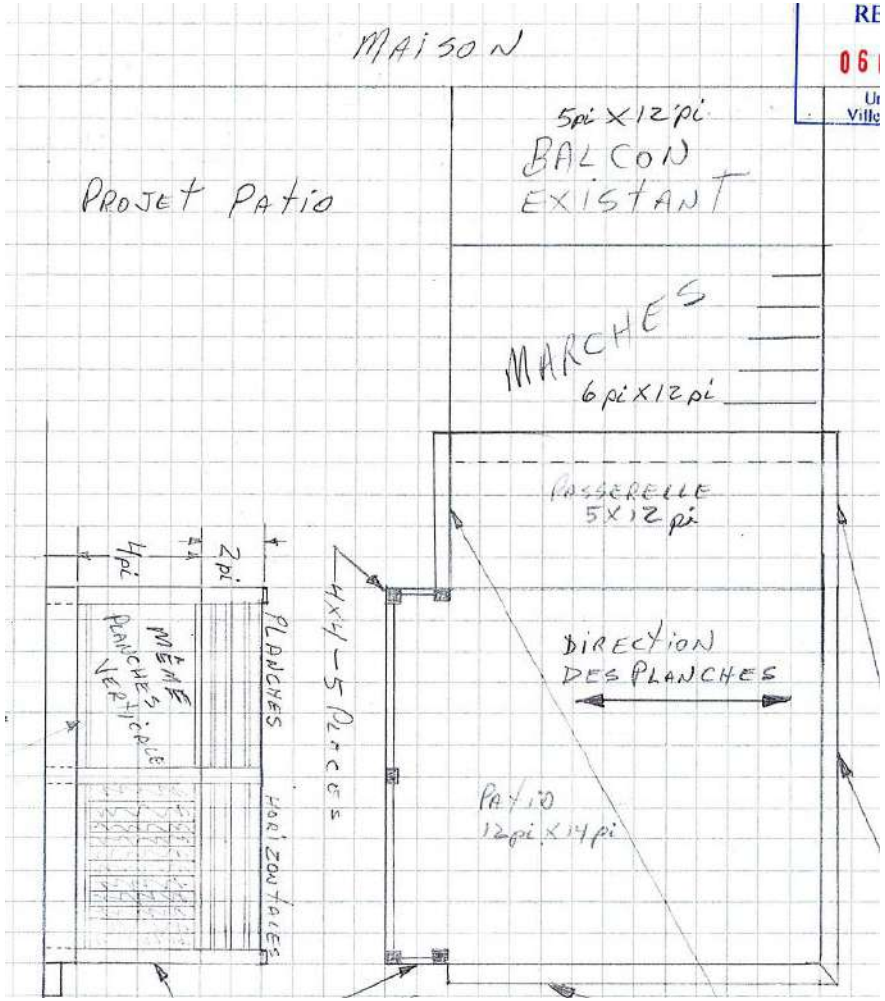

Gestion de l’urbanisme

10.9 Demande de PIIA numéro 2020-0080 visant la construction d’une clôture ornementale en cour arrière – Propriété sise au 1196, rue du Clos-du-Soleil (Lot 5 686 812 du cadastre du Québec)

Modèle de clôture projetée

Gestion de l’urbanisme

10.10 Demande de PIIA 2020-0081 visant le remplacement du revêtement extérieur du bâtiment principal et le déplacement de l’enseigne – Propriété sise au 2697, boulevard du Curé-Labelle (Lot 2 226 192 du cadastre du Québec)

Gestion de l’urbanisme

10.11 Demande de PIIA numéro 2020-0082 visant la construction d'un bâtiment commercial / Seconde analyse sur le site du 2991, boulevard du Curé-Labelle (Lot projeté 6 333 240 du cadastre du Québec)

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

VILLE DE Prévost

Prochaine séance ordinaire du Conseil municipal

Lundi 14 décembre 2020 à 19 h 30

Bonne fin de soirée !